

Thème 4 - IDENTIFIER, PROTEGER ET VALORISER LE PATRIMOINE : ENJEUX GEOPOLITIQUES

INTRODUCTION

Patrimoine : du latin *patrimonium*, « héritage du père » ; désigne l'ensemble des **biens, monuments ou éléments culturels** constitutifs de **l'identité d'une société** (à toutes les échelles : locale, nationale, internationale).

Le patrimoine est une **construction politique et sociétale**, car il implique des **choix pour les acteurs** des sociétés concernées : quels éléments sont choisis (**identifiés**), mis en avant (**valorisés**) et conservés à travers le temps, donc transmis (**protégés**), pour bien représenter une société ? Le processus de construction du patrimoine est appelé **patrimonialisation**.

Le patrimoine a d'abord une **dimension individuelle et familiale** : depuis l'Antiquité, de nombreuses sociétés humaines se sont ainsi dotées de règles relatives à **la transmission de l'héritage**.

À l'époque moderne, il prend progressivement le sens actuel par des **choix politiques** (création du British Museum en 1753, loi sur le vandalisme de l'Abbé Grégoire en 1794) et **devient constitutif de l'identité nationale des Etats**.

Après la Seconde Guerre mondiale émerge l'idée d'un **patrimoine commun à toute l'humanité** : c'est le « patrimoine mondial » de l'UNESCO.

L'**UNESCO** est créée en novembre **1946**. **Institution spécialisée de l'ONU**, elle a pour fonction de classer et protéger le « patrimoine mondial ». Il s'agit là aussi d'une construction politique et sociétale, celle de la communauté internationale.

La **liste du patrimoine mondial, culturel et naturel**, est créée en **1972**. Une seconde liste concernant le **patrimoine immatériel** est ouverte en **2003**. Les Etats membres proposent d'inscrire un élément patrimonial au regard de **10 critères différents**, avant sélection.

En 2025, La liste du patrimoine culturel comprend plus de 1200 biens et celle du patrimoine immatériel près de 800 éléments culturels. Les choix montrent un **regard occidentalisé** (forte représentation de l'Europe), malgré une **diversification** récente.

AXE 1 : USAGES SOCIAUX ET POLITIQUE DU PATRIMOINE

PROBLÉMATIQUE : Comment le patrimoine, élément identitaire des sociétés, est-il valorisé, instrumentalisé et créateur de tensions ?

Jalon 1/ Réaménager la mémoire. Les usages de Versailles de l'empire à nos jours

Contexte. Résidence de Louis XIV à partir de 1665, le château de Versailles (et ses jardins) symbolise le pouvoir absolu des Rois de France sous l'Ancien Régime. Centre du pouvoir politique, Il change progressivement d'usages à partir du Premier Empire.

Comment le domaine du château de Versailles est-il devenu un élément constitutif de l'identité nationale française et un outil de soft power ?

L'essentiel

La permanence d'usages politiques

Un lieu de gouvernement : l'usage résidentiel du domaine se maintient sous Napoléon I^{er} (Grand Trianon) et en fait un **lieu de décision informel** encore aujourd'hui (le pavillon de la Lanterne est résidence présidentielle) ; il redevient un **lieu de gouvernement officiel** au début de la III^e République, car les assemblées s'y réunissent de manière permanente entre 1871 et 1879 ; depuis, la réunion ponctuelle du **Congrès** (Sénat et Assemblée nationale) a lieu dans l'hémicycle construit en 1875.

Un outil de soft power : usage diplomatique pour des réceptions (exemples : Victoria en 1855, Kennedy en 1962, Xi Jinping en 2014, V. Poutine en 2017) ; lieu de signatures de **traités** (surtout 1919).

L'émergence d'usages sociaux qui valorisent le patrimoine

Usages éducatif et culturel : en 1837, Louis-Philippe transforme le château en « musée de l'Histoire de France », visant à **glorifier la nation** ; « roman national » visible par la Galerie des Batailles, participant à la **construction identitaire** de la nation française.

Usages touristiques : développement du **tourisme** au XIX^e siècle, qui devient de masse après 1945 ; inscription à l'UNESCO en 1979 ; près de 9 millions de touristes (80% d'étrangers) en 2023.

L'implication de nombreux acteurs pour préserver le domaine : Des **acteurs publics** (Etat et collectivités territoriales) subventionnent le domaine, mais le **mécénat privé** est aussi nécessaire (notamment des particuliers ou des FTN, par exemple dans le domaine du luxe).

Versailles est donc un symbole politique, identitaire, culturel de la France, au rayonnement international.

Jalon 2/ Conflits de patrimoine. Les frises du Parthénon depuis le XIXe siècle

Contexte. Les frises du Parthénon sont deux frises sculptées à l'extérieur (frise dorique) et à l'intérieur (frise ionique des Panathénées) du célèbre temple grec construit par les Athéniens au V^e siècle avant notre ère, sous Périclès. Démontées par Lord Elgin entre 1801 et 1803, elles sont depuis au centre d'un conflit entre Grecs et Britanniques.

Pourquoi la possession des frises du Parthénon entraîne-t-elle des tensions géopolitiques révélatrices de questions identitaires nationales ?

L'essentiel

Un patrimoine identitaire pour deux nations

Un patrimoine grec : Athènes choisie comme capitale pour la Grèce indépendante dès 1830 ; **Parthénon devient symbole de la jeune nation**, car il représente l'apogée de la puissance athénienne au V^e siècle av. notre ère (thalassocratie de la ligue de Délos) ; volonté des Grecs de récupérer les frises « volées » par Elgin

Un patrimoine britannique : les frises d'Elgin sont achetées en 1816 par le British Museum qui contient des œuvres des cinq continents ; **le musée symbolise le rôle et la puissance impériale des Britanniques**, encore plus depuis les décolonisations post-1945 ; le *British Museum Act* de 1963 interdit de fait toute cession des collections anciennes du musée

Un patrimoine créateur de tensions

L'argument de la légalité : les Britanniques considèrent qu'Elgin a acquis légalement les frises auprès des autorités ottomanes (firman), puis que le British Museum a acquis légalement les frises par achat (**double-légalité**) ; les Grecs considèrent qu'elles leur reviennent **légitimement** et que les Ottomans n'avaient aucun droit sur elles

Le argument de la préservation : site du Parthénon dévasté par le temps (incendies, tremblements de terre, bombardements) ; le Royaume-Uni considère que les frises sont **protégées au British Museum**, mais les Grecs ont construit le **musée de l'Acropole** (2010) pour conserver et mieux valoriser les frises en cas de restitution

Les tensions entre Royaume-Uni et Grèce sont donc liées à l'importance des frises dans l'imaginaire collectif et l'identité nationale des deux Etats.

AXE 2 : PATRIMOINE, LA PRESERVATION ENTRE TENSIONS ET CONCURRENCE

PROBLÉMATIQUE : Comment faire face aux menaces multiformes qui pèsent sur le patrimoine ?

Jalon 1/ Urbanisation, développement économique et préservation du patrimoine. Paris, entre protection et nouvel urbanisme

Contexte. Paris est une ville fortement patrimonialisée, ce qui crée des conflits entre usages.

Comment concilier enjeux touristiques, protection du patrimoine et développement urbain ?

Jalon 2/ La destruction, la protection et la restauration du patrimoine, enjeu géopolitique. La question patrimoniale au Mali

Contexte. En 2012, la conquête du nord du Mali (Azawad) par des groupes islamistes entraîne des destructions du patrimoine.

Comment préserver le patrimoine d'un Etat en temps de guerre ?

Jalon 3/ Le tourisme culturel, entre valorisation et protection. Venise, entre valorisation touristique et protection du patrimoine

Contexte. Patrimoine exceptionnel situé au cœur d'un milieu semi-lacustre fragile, Venise doit faire face aux dangers du surtourisme.

Comment préserver un patrimoine fragile soumis à de nombreuses menaces ?

L'essentiel	L'essentiel	L'essentiel
<p><u>Un patrimoine parisien exceptionnel</u>: Paris concentre des centaines de monuments historiques et trois sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO (dont les Rives de la Seine); mise en valeur de ce patrimoine par un plan d'ensemble datant du XIX^e siècle (Paris haussmannien) qui a évolué jusqu'à aujourd'hui (esplanade du Louvre sous F. Mitterrand)</p> <p><u>Un patrimoine au cœur d'enjeux économiques majeurs</u>: plus de 60 millions de touristes/an en région parisienne, dont ½ internationaux, 40 milliards d'euros de chiffres d'affaires pour 85 000 entreprises (2019)</p> <p><u>Des tensions entre tourisme et développement urbain</u>: double mouvement de muséification et de gentrification du centre de Paris; tensions entre préservation du patrimoine et modernisation (exemples des Halles, de la Gare d'Orsay, ou de la tour Triangle)</p>	<p><u>Le patrimoine malien et la guerre</u>: en 2012, les islamistes d'Ansar-Dine (alliés à AQMI) s'emparent de l'Azawad, dont Tombouctou; ils détruisent des monuments (tombeaux mosquées) de l'islam soufi, qu'ils considèrent hérétique + volonté de médiatisation.</p> <p>Préserver le patrimoine malien? L'UNESCO tente de classer les monuments en péril, ce qui ne fait qu'accroître la pression des jihadistes; la France et les pays d'Afrique de l'Ouest lancent l'opération militaire Serval/Barkhane en 2013, tandis que l'ONU envoie les Casques Bleus de la MINUSMA, qui doivent tenter d'empêcher la dispersion des livres et artefacts au marché noir</p> <p><u>Reconstruire le patrimoine</u>: en 2016, la CPI condamne des islamistes (A. al-Mahdi), ce qui ouvre la voie à la résolution 2347 de l'ONU en 2017 condamnant les destructions de patrimoine; reconstruction du patrimoine de Tombouctou à partir de 2014 (UNESCO)</p>	<p><u>Venise, patrimoine exceptionnel</u>: inscrit à l'UNESCO en 1987 et regroupant les 10 critères; naturel, immatériel et matériel; quelques lieux emblématiques comme la place Saint-Marc (palais des doges, Campanile, basilique)</p> <p>Un patrimoine soumis à de nombreux dangers et risques: risques naturels (acqua Alta) et dangers liés aux nombreux touristes (30 millions/an): incivilités, pollution, gentrification et muséification (-20% d'habitants dans le centre de Venise en 30 ans); entraînent un affaissement d'une partie des pilotis de la ville qui soutiennent les bâtiments et de fréquentes inondations; risque de disparition de la ville</p> <p><u>Préserver Venise</u>: rôle majeur de la municipalité et de la société civile: interdiction des paquebots (2021), activation du système MOSE contre les acqua Alta (2023), limitation du nombre de touristes (2024).</p>

OBJET DE TRAVAIL CONCLUSIF : LA FRANCE ET LE PATRIMOINE, DES ACTIONS MAJEURES DE VALORISATION ET DE PROTECTION

PROBLÉMATIQUE : Comment fonctionne la politique de gestion du patrimoine en France ?

Jalon 1/ La gestion du patrimoine français : évolutions d'une politique publique	Jalon 2/ La patrimonialisation, entre héritage culturel et reconversion : le bassin minier du Nord-Pas-de-Calais	Jalon 3/ Le patrimoine, facteur de rayonnement culturel de la France dans le monde et objet d'action diplomatique (un exemple du patrimoine immatériel : le repas gastronomique des Français)
<p><u>Contexte</u>. Les politiques publiques (mise en œuvre par Etat et collectivités territoriales) autour du patrimoine en France depuis la Révolution visent à la fois à le valoriser et le préserver.</p> <p>Comment la France valorise et protège son patrimoine ?</p>	<p><u>Contexte</u>. Après la fermeture des mines de charbon (dernier quart du XX^e siècle), un processus de patrimonialisation est mis en œuvre dans le Nord-Pas-de-Calais.</p> <p>Comment est géré le patrimoine industriel du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais ?</p>	<p><u>Contexte</u>. En 2010, l'UNESCO classe sur la liste du patrimoine culturel immatériel le repas gastronomique des Français (RGdF), à la suite d'une intense campagne de lobbying de la France (gouvernement N. Sarkozy).</p> <p>En quoi le RGdF est-il une composante de l'identité nationale et un outil du rayonnement de la France ?</p>

L'essentiel	L'essentiel	L'essentiel
<p><u>Une politique de préservation du patrimoine par l'Etat dès la Révolution</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ premières lois pour protéger des monuments en 1793-1794 (transformation du Louvre en musée + loi sur le vandalisme); ▪ Création des monuments historiques en 1819, puis des inspecteurs en 1830; ▪ III^e République: deux lois de 1887 et 1913 qui protègent juridiquement le patrimoine + loi Beauquier de 1906 sur le patrimoine naturel; ▪ V^e République: approfondissement et modernisation avec loi Malraux (1962) sur les secteurs sauvegardés, code du patrimoine de 2004. <p><u>De nouveaux acteurs pour plus de valorisation dans le dernier quart du XX^e siècle</u>: lois de décentralisation (1982-1983) donnent un rôle nouveau aux collectivités territoriales, qui s'impliquent dans les politiques de gestion du patrimoine; auj. ½ des monuments historiques français leurs appartiennent; rôle aussi d'acteurs privés (propriétaires, associations locales ou nationales comme la Fondation du patrimoine) qui participent à la valorisation ou au financement de la protection.</p>	<p><u>Un patrimoine industriel inscrit à l'UNESCO en 2012</u></p> <p>Patrimoine matériel: formé de paysages remarquables, tels les sites d'extraction (fosses, chevalements, rebuts formant les terrils), l'urbanisme ouvrier (corons et cités pavillonnaires).</p> <p>Patrimoine immatériel: conditions de vie des mineurs, solidarité ouvrière = période significative de l'histoire de l'Europe. 5 sites patrimonialisés au cœur de l'ancien bassin minier.</p> <p><u>Acteurs et modalités de la gestion du patrimoine du bassin minier</u></p> <p>Acteurs divers: UNESCO, Etat, collectivités et associations locales.</p> <p>Valorisation très diversifiée: transformation de certains sites en musée (fosse Delloye devenue le centre historique minier), espaces récréatifs (Loos-en-Gohelle, Nœux-les-Mines), sites pour le cinéma (fosse Arenberg).</p> <p>Des tensions entre acteurs émergent parfois, car la valorisation peut heurter les populations locales et leurs mémoires.</p>	<p><u>Les caractéristiques du RGdF</u>:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique sociale ritualisée, destinée à célébrer les moments importants de la vie; ▪ Renforce les liens sociaux (familiaux et amicaux notamment); ▪ Rites spécifiques: art de la table, ordre des plats, choix des aliments et des recettes, accords plats/vin; ▪ Transmission générationnelle de ces rites. <p>Le RGdF est donc un élément identitaire pour les Français, qui représente « la diversité culturelle du monde » et entraîne une « participation la plus large possible de la communauté », deux des cinq critères de l'UNESCO pour inscriptions sur la liste du patrimoine immatériel.</p> <p><u>La gastro-diplomatie</u>: dès le XIX^e siècle, utilisation de la gastronomie pour le Soft Power de la France, c'est la gastro-diplomatie (ex de Talleyrand et Carême au congrès de Vienne); le RGdF est utilisée lors des réceptions (Kennedy en 1962, Charles III en 2023) ou dans les ambassades; manifestations utilisées par la France pour promouvoir le RGdF (opération Goût de France/Good France depuis 2015)</p>